

Le Canada a besoin d'une stratégie nationale d'usage approprié du médicament



Réseau
canadien pour
la déprescription

Les médicaments peuvent aider ceux et celles qui les prennent.
Cependant, quand les médicaments ne sont pas utilisés de manière appropriée, ils exposent les Canadiens à des risques :



Les effets néfastes des médicaments incluent **les chutes, les fractures, les problèmes de mémoire, les accidents de voiture, la perte prématurée de l'autonomie et la mort** (Brubacher et al. 2021; Halli-Tierney et al. 2019).



Les aînés, les femmes et les personnes vivant dans des quartiers à faible revenu sont les plus exposés aux effets néfastes des médicaments (ICIS 2018).



Près de 2 milliards de dollars sont dépensés chaque année pour des médicaments potentiellement inappropriés et leurs conséquences chez les aînés (estimé de 2013 - Morgan et al. 2016).

La solution : une stratégie nationale en six étapes pour une utilisation appropriée des médicaments

Le Canada a besoin d'une stratégie nationale pour une utilisation appropriée des médicaments afin de diminuer les préjudices évitables pour les patients et les coûts élevés encourus par le système de santé. Cette stratégie propose un organisme national qui coordonnera et soutiendra les interventions fondées sur des données probantes avec et pour les juridictions. Cela facilitera l'utilisation efficace des ressources et augmentera la capacité des juridictions dans l'élaboration de stratégies de pertinence.

6. Apprendre de manière itérative

Procéder à des ajustements basés sur l'évaluation et l'examen des données probantes. Intégrer les apprentissages aux niveaux organisationnels et/ou juridictionnels.

5. Évaluer les résultats

Élaborer un cadre pour évaluer les processus, les résultats pour les patients, pour le système de santé ainsi que les impacts économiques.

4. Mettre en œuvre avec les juridictions

Supporter les juridictions afin qu'elles mettent en œuvre les interventions choisies

1. Engager le public, les professionnels de la santé et les décideurs politiques

Construire des partenariats durables avec les parties prenantes.

2. Évaluer les données probantes

Collaborer pour recenser et évaluer la littérature scientifique portant sur les thérapies pharmacologiques et non pharmacologiques au Canada et à l'étranger.

3. Adapter et développer des interventions informées par les données probantes

Utiliser les données probantes pour développer des interventions visant à résoudre des problèmes courants.

Plus d'information au verso



Les fonctions d'un organisme national de coordination



Revue des données probantes et adaptation

- Données probantes évaluées pour les nouveaux programmes.
- Mise à jour des programmes existants sur une base continue à mesure que de nouvelles données émergent.
- Examen des données probantes pour inclure la recherche, les connaissances du monde réel, les données sur les processus et les résultats.
- Interventions réussies adaptées à d'autres juridictions et intégrées de manière durable.

Développement du cadre évaluatif

- Cadre d'évaluation identifié lors du développement de l'intervention; tient compte à la fois des processus et des résultats pour les patients, le système de santé et les juridictions.
- Collaboration avec d'autres agences et liens établis avec des experts et des universitaires pour mener l'évaluation.
- Évaluation des résultats et des processus pour l'amélioration du programme pouvant mener à des modifications mineures pour les programmes réussis et à l'arrêt pour les programmes non réussis.

Engagement

- Le public (incluant les populations vulnérables et marginalisées), les professionnels de la santé, les décideurs politiques et les autres parties prenantes s'impliquent dès le départ dans la structure organisationnelle.
- Comprend une évaluation des besoins et une identification des priorités.
- Contacts planifiés et continus avec les parties prenantes pour assurer la pertinence du travail.

Création d'interventions informées par les données probantes

- Identification de données probantes au plan national et international afin de guider le développement d'interventions.
- Sélection des domaines prioritaires initiaux et élaboration de programmes d'intervention pour améliorer l'utilisation appropriée des médicaments, qui peuvent inclure des thérapies non pharmacologiques.
- Sélection des interventions à mettre en œuvre faite par les juridictions. Détermination des délais et collaboration pour adapter les interventions aux contextes juridictionnels.
- Développement continu d'interventions supplémentaires au fil du temps.

Évaluation économique

- Développement d'un cadre pour des évaluations économiques rigoureuses et complètes.
- Évaluation incluant les coûts au niveau du système, y compris les coûts directs des interventions (pharmacologiques et non pharmacologiques) de même que les économies et les coûts pour le système de santé.
- L'évaluation doit également tenir compte des conséquences imprévues et des coûts pour les patients.
- Collaboration avec d'autres agences pour compléter cette évaluation.
- Élaboration de recommandations pour assurer une pérennité au plan économique.

Supporter la recherche

- Identification des domaines d'action prioritaires, création de liens avec les chercheurs et support aux opportunités de recherche avec d'autres bailleurs de fonds.
- Ajouts à la littérature par le biais de publications à différentes étapes, de la description des interventions à l'évaluation de la mise en œuvre et des résultats.

Pour plus d'information



Visitez reseaudeprescription.ca/politique-publique



Contactez-nous : info@deprescribingnetwork.ca